

Réf: Dossier N° 081550

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGENCE DE PRESSE RADIO ET AUDIO » en abrégé « A.P.R.A »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME FRATERNITE
MATIN IMMEUBLE RADIO DIASPORA 2 EME ETAGE, Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/02/2022 reçus par Me TCHRIFFO OLIVIER FULGENCE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE DE PRESSE RADIO ET AUDIO » en abrégé « A.P.R.A »

Objet : TOUTE ENTREPRISE DE PRESSE SPECIALISEE DANS LA COLLECTE , LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET LA DISTRIBUTION DE L'INFORMATION, LA CORRESPONDANCE DE PRESSE, LA PUBLICATION PERIODIQUE
-LE JOURNAL ECRIT PERIODIQUE, LA PRODUCTION D'INFORMATION NUMERIQUES.

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES, SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES , ~~OU AYANT~~ A OU AYANT UN OBJET SIMILAIRE

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES , INDUSTRIELLES , FINANCIERES , MOBILIERES , ET IMMOBILIERES POUVANT ETRE NECESSAIRES OU UTILES A LA REALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES DE LA SOCIETE OU POUVANT ETRE RATTACHEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME FRATERNITE
MATIN IMMEUBLE RADIO DIASPORA 2 EME ETAGE, Lot ND, Ilot

ND

Dirigeant(s) : Mme CAMARA MAIMOUNA DIT MAKABA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02138 du 22/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11394/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

